

Mailly Champagne

Le Nouvel Echo

Sommaire

Au fil des réunions de Conseil	pages 2 à 5
Le repas des seniors	page 6
Présentation des vœux	page 7
Recensement et bibliothèque	page 8
Un peu d'histoire	page 9
La recette	page 10
Le coin des associations	page 11
Les rendez-vous festifs	pages 12 à 14
Le coin des enfants	page 15
Viti Info	pages 16 et 17
Infos utiles	pages 18 et 19
Agenda	page 20

Mairie

tel: 03.26.49.41.18.
fax: 03.26.49.46.09.

mailly-champagne.mairie@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert
du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers Maillotins,

En vous adressant mes vœux pour cette nouvelle année, je tiens également à vous réaffirmer mon engagement total et mon enthousiasme pour la mission que vous m'avez confiée.

Je peux d'ores et déjà vous assurer que les efforts de l'équipe municipale ne faibliront pas en 2010.

Cette nouvelle année verra la poursuite des études, actions et travaux prévus dans notre programme, par exemple :

- construction de la nouvelle cantine scolaire ;
- Travaux d'enfouissement des réseaux EDF- PTT éclairage public ;
- Amélioration de la sécurité routière ;
- Mise en place du document d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM) ;
- Mise en ligne du site internet communal ;
- Travaux d'entretien dans les bâtiments communaux ;
- Travaux d'entretien voirie et chemins.

Et au niveau intercommunal :

- Début des travaux de la station d'épuration ;
- Travaux d'entretien sur les réseaux d'eau pluviale.

Tout ceci dans un souci de rigueur financière et avec une communication transparente.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2010, que celle-ci réponde à vos attentes et soit propice à l'accomplissement de vos désirs.

Bonne année à tous !

Michel HUTASSE
Maire

Au fil des réunions de conseil

RÉUNIONS DU 3 NOVEMBRE ET DU 3 DÉCEMBRE

CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Suite à la commission d'appel d'offres du 19/10/2009 le conseil a décidé de confier la réalisation de cet équipement au cabinet Marc SCHNELL ; ce projet actuellement en cours d'étude met, aujourd'hui, les élus devant l'alternative suivante :

- construire un bâtiment enterré à l'extrémité de la pelouse de l'école maternelle le long de la propriété de M. Beuzart
- construire un bâtiment de plein pied sur le site de l'abri bus tout en envisageant l'éventualité du déplacement de ce lieu d'attente pour les scolaires

D'ores et déjà, on sait que la construction, sur deux niveaux, dans la cour de la maternelle, n'est pas réalisable telle qu'elle avait été envisagée

problèmes de surfaces : les salles n'offriraient pas l'espace attendu et l'aire de jeu réservée aux enfants serait considérablement réduite,

problèmes avec les murs des riverains,

problèmes d'accès pour handicapés et nécessité de prévoir un ascenseur... etc. ...

Ce projet est à repenser.

La deuxième solution serait moins contraignante, certainement moins onéreuse et pourrait éventuellement être un atout supplémentaire pour les activités de CLSH ; elle aurait l'avantage aussi de ne pas être dans l'enceinte de l'école (ce qui est en même temps un inconvénient puisqu'il faudrait faire sortir les enfants de l'école pour aller déjeuner).

Il n'y a guère d'autres solutions ; actuellement les études de l'architecte sont très attendues ; elles orienteront la décision finale dont on vous tiendra, bien sûr, informés.

PROBLÈME DE CHAUFFAGE AU GYMNASÉ

Depuis que tout le système de chauffage est complètement en panne (l'an dernier, il restait une rampe) et qu'on est dans l'impossibilité totale de trouver les pièces pour sa remise en état, (l'usine qui les fabriquait n'existant plus) on se gèle au gymnase à tel point que les activités qui se font dans la grande salle ont dû être interrompues.

(Vraisemblablement, certaines activités pourraient être transférées à la salle des fêtes, en attendant le retour de températures plus clémentes).

Comme il a été écrit dans le précédent numéro, la commission des bâtiments s'est rendue au lycée Colbert pour se rendre compte de ce qu'est un chauffage de gymnase par panneaux radiants : il s'agit de radiateurs, fixés sur la charpente, alignés bout à bout sur plusieurs rangées, alimentés en eau chaude et conçus pour diriger la chaleur vers le sol.

A ce jour, l'étude technique a été réalisée ; le conseil serait favorable à ce type de chauffage ; (il permettrait même d'envisager le remplacement des convecteurs électriques de l'atelier par des radiateurs à eau) ; dès que cette décision sera validée, un appel d'offres sera lancé et une fois l'entreprise retenue, la commande suivra. (Nous ne pouvons parler de coût tant que les entreprises n'auront pas répondu.)

Ce qu'il faut savoir, c'est que ces procédures exigent des délais très longs, que ces travaux nécessiteront la fermeture du gymnase pendant deux semaines au moins et que cette installation ne sera pas en service pour le présent hiver.

VOIRIE

Travaux réalisés :



le chemin des roses (portion en face de la coopérative Palmer) a été bétonné pour un montant de 35 509 € TTC et divers travaux d'entretien ou d'aménagement ont été réalisés (Rues Jolicoeur, des crayères, des berceaux, parking du cimetière, rues Dom Pérignon, des Roses et Pasteur pour un montant de 14 525 € TTC.)

Éclairage public place Jean Moët :

incroyable mais vrai ! tout est prêt depuis septembre pour installer les nouveaux luminaires sauf qu'il faut attendre que France Télécom vienne passer ses fils afin que les anciens supports puissent être déposés ! Personne ne sait combien de temps il faudra encore attendre !

Effacement des réseaux rues du Mont Léger et Aristide Briand :

Cette fois-ci, les travaux doivent commencer en janvier (le lundi 11) ; alors peut-être que lorsque vous recevrez ce bulletin, les engins de terrassement seront déjà à vos portes ?

Le conseil a accepté les devis de France -Télécom de 3 720,50 € et 767, 72 € TTC pour l'enfouissement de ses réseaux dans ces deux rues.

Stationnement :

Suite aux problèmes de stationnement rencontrés dans la rue Gambetta, le conseil a opté pour un stationnement alterné entre le parking de l'école maternelle et la rue Chanzy ;

l'arrêté de stationnement pourrait prendre effet au 1^{er} février : stationnement du côté impair la première quinzaine et du côté pair la deuxième quinzaine ; dès que la date sera sûre, les habitants de cette rue seront informés par un courrier ;

entre la rue Chanzy et la place Jean Moët, pas de modification ; entre l'école maternelle et le bas de la rue, le stationnement reste unilatéral ; les emplacements seront matérialisés par des marques au sol.

Il est demandé aussi aux propriétaires de voiture de ne pas stationner sur les trottoirs qui sont destinés ... aux piétons !

Projet d'aménagement de la traverse et gestion de la vitesse :

la sécurité des habitants et des enfants étant primordiale, les élus ont consulté les services du département pour trouver des solutions qui permettraient de réduire la vitesse trop souvent excessive aux entrées du village et même dans la traversée ; en plus des divers aménagements qui pourraient être réalisés, la rue principale pourrait perdre son caractère prioritaire comme cela se fait de plus en plus fréquemment.

Barrières de dégel :

Le dégel risque fort de mettre à mal notre voirie ; merci de respecter les barrières de dégel !

CONSEILS D'ÉCOLES

Ces réunions ont lieu une fois par trimestre et réunissent enseignants, parents élus, membres de l'éducation nationale et élus locaux ; celles du premier trimestre sont surtout consacrées à la présentation des nouvelles équipes pédagogiques, des effectifs, des projets pour l'année, du règlement intérieur de l'école et à l'organisation des services (cantine, garderie, transports, sécurité ...) ;

l'école maternelle compte 54 enfants inscrits (30 sur Ludes – 24 sur Mailly)

27 élèves dans la classe de Mme TIECHE (22 nés en 2006 + 5 nés en 2004)
27 élèves dans la classe de Mme SCHNEIDER (21 nés en 2004 + 6 nés en 2004)

les représentants de parents d'élèves élus au conseil d'école sont
Mmes SAYER et BERTIN, titulaires ; Mme BONNEVIE et M. REMY suppléants.

A l'école primaire, ce sont 77 enfants inscrits
(35 scolarisés à Ludes et 42 à Mailly) / (37 inscrits à Ludes et 40 à Mailly)

16 élèves dans la classe de Mme DUBOS (CP)
19 élèves dans la classe de Mme BIGAR (17 CE 1 / 2 CE 2)
21 élèves dans la classe de Mme LEMAIRE (14 CE 2 / 7 CM 1)
21 élèves dans la classe de Mme BAUTRAIT (6 CM 1 / 15 CM 2)

les représentants de parents au conseil d'école sont Mmes JOREZ S., BRIXON E., HURÉ-SÉNÉJOUX F., et VICAIRE E. titulaires ; Mmes CHATELLIER L., BLANPAIN D. et SAINTOT L. suppléantes.

Suite au conseil d'école, le conseil municipal a répondu favorablement à la demande de Mme LEMAIRE qui souhaite faire participer ses élèves à une classe verte en Haute-Marne ; la participation des communes serait comprise entre 140 et 150 € par enfant.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION PAYSAGES DE CHAMPAGNE :

Le conseil accepte l'adhésion à l'Association Paysages de Champagne moyennant une cotisation de 0,50 € par habitant

PERSONNEL COMMUNAL

Pour marquer la période de Noël, les élus ont reçu les membres du personnel ce qui fut l'occasion pour le maire de rappeler leur mission et de les remercier pour le travail qu'ils accomplissent chaque jour au service des habitants ou des enfants ... et de leur remettre un petit cadeau bien de chez nous ainsi qu'un bon d'achat de 25 € pour leurs enfants de moins de 16 ans.

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Le DICRIM, ce document qui recense les risques qui peuvent toucher la commune et les moyens à mettre en œuvre pour l'organisation des secours a été finalisé et transmis à la Préfecture pour avis.

Après sa validation, il devrait être consultable sur le site internet de la commune.

SITE INTERNET

Elaboré par la commission information communication et mis au point techniquement par M. D. VUIBLET, le site est sur le point d'être mis en ligne ; il permettra de vous tenir informé de l'actualité de votre commune voire même de lire le bulletin communal sur votre ordinateur.

INFORMATION DU SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable)

Au cours d'une réunion, il avait été demandé d'expliquer aux abonnés ce qui allait résulter du changement de compteurs ; voilà une explication claire du syndicat.

« Le SIAEP de la Région de Verzy fait partie des toutes premières collectivités de France, à choisir le concept innovant du radio-relevé des compteurs d'eau. Au total, à fin octobre 2009, près de 3 200 compteurs (sur un total de 3 500) sont d'ores et déjà installés et plusieurs secteurs sont aujourd'hui opérationnels.

La mise en place du radio relevé permanent, dispositif de relevé à distance des compteurs d'eau aux abonnés du SIAEP de la Région de Verzy fait partie des engagements contractuels établis en 2007 entre Veolia Eau et le SIAEP de la Région de Verzy, lors du renouvellement du contrat de délégation de service public de distribution d'eau potable au 01/01/2007.

Le principe

Le radio relevé permanent transmet directement les informations relatives aux consommations d'eau des particuliers, collectivités et entreprises vers un système informatique centralisé.

Chaque compteur est équipé d'un module qui lit l'index des compteurs, et qui les transmet par des impulsions vers un répéteur, lequel relaie ensuite les informations de plusieurs compteurs situés dans une zone géographique donnée et les dirige vers un concentrateur. Relié par un réseau hertzien, ce concentrateur transmet enfin les données à un serveur central. Il est alors possible de disposer tous les jours des informations relatives à la consommation des abonnés.

Ce système est simple et rapide à installer. Il n'y a pas de travaux. Le capteur est positionné directement sur le compteur d'eau.

Des avantages pour les abonnés

Ce concept innovant présente de nombreux avantages dans le service rendu aux abonnés : meilleure gestion des fuites, détection des retours d'eau beaucoup plus efficace, possibilité de faire des relevés sans déranger l'abonné, assurance pour l'abonné d'avoir un relevé juste à une date donnée, réduction du nombre de non-relevés en cas d'absence du client et donc des estimations de consommations, possibilité de réaliser les relevés à une date précise, notamment lors des changements de locataires et réalisation de relevés sans nécessité de pénétrer dans des endroits dangereux ou difficiles d'accès. Ils pourront bénéficier d'une meilleure surveillance de leur consommation. Une surveillance permanente du comptage permet de détecter les compteurs défectueux et les surconsommations inhabituelles sur les installations privatives. Le consommateur est alors averti en cas d'anomalie de consommation.

Tous les abonnés auront également la possibilité, de créer sur le site internet www.veoliaeau.fr leur espace client propre. Ils pourront alors consulter l'historique de leur consommation, l'index de leur compteur à une date donnée et définir leur propre critère d'alerte en cas de consommation anormale. Dans ce cas, un message leur sera envoyé par email ou par SMS. »

LOI SUR LES CHIENS DANGEREUX

Les conditions de détention concernant les chiens dangereux ont été renforcées par la loi du 20 juin 2008. Cette loi impose aux propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2 d'effectuer une évaluation comportementale de l'animal ainsi qu'une formation d'aptitude du propriétaire (liste des vétérinaires et formateurs disponibles en Mairie).

A l'issue de ces formations, les propriétaires seront titulaires d'un « permis de détention » délivré par le maire, permis qui remplace la déclaration actuelle.

Les habitants de la commune, propriétaires de chiens classés dans ces catégories sont priés de régulariser leur situation et prendre les mesures nécessaires à la sécurité de tous.

Ces formalités sont maintenant à accomplir au plus vite ; sinon, il y a de gros risques d'amende à la clé (jusqu'à 3 750 €) et éventuellement un séjour en prison (jusqu'à 3 mois).

Les seniors réunis pour le repas annuel



Comme tous les ans les seniors ont répondu nombreux à l'invitation des élus pour un grand moment de convivialité ; après le mot de bienvenue de Michel HUTASSE et l'apéritif, chacun a pu s'installer à sa guise pour partager ce bon moment de retrouvailles autour d'une bonne table. L'après-midi s'est poursuivi avec deux chanteuses de Nouveaux Horizons qui ont interprété les airs de circonstances pour le bonheur de tous et encore plus des danseurs.

Un apéritif dînatoire a mis fin à cette superbe journée.



Mme CHARLIER fêtait ce jour même son anniversaire, ce qui n'a pas échappé à M. le Maire



Les vœux de la municipalité

Rendez-vous avait été donné aux Maillotins ce **vendredi 8 janvier** pour la présentation des vœux des élus aux habitants et vous êtes venus nombreux pour partager ce moment de rencontre dans la bonne humeur.



Michel HUTASSE, entouré des membres du conseil municipal n'a pas manqué de rappeler l'engagement de l'équipe municipale au service des habitants ; il a dressé aussi un bilan sommaire des réalisations de 2009 et a fait part des projets à venir, évoquant notamment le chauffage de la salle de sports, la réalisation du restaurant scolaire, la sécurité dans la traversée du village, la reconstruction de la station d'épuration ...

Il a également profité de la circonstance pour remercier le personnel communal de sa collaboration au bon fonctionnement de la commune et des différents services et adresser aussi des remerciements chaleureux aux représentants d'associations et aux bénévoles qui s'investissent dans la vie du village et contribuent à sa mise en valeur ; qui dans le sport, qui dans l'animation du village, qui dans le fleurissement ou la décoration ...



Pour respecter ce qui est devenu un rituel, Mme BAUTRAIT a été invitée à venir remettre le prix RAOUL CHANDELLOT à deux élèves de Mailly qui ont fait preuve de très bons résultats scolaires en 2008/2009 :

Leïla LEGROS et Tristan HUET.

Ce fut aussi l'occasion pour Mailly Animations de récompenser et féliciter les personnes qui ont réalisé des crèches ;

le vote des visiteurs a permis de désigner des lauréats qui ont reçu des livres, du champagne ou des fleurs ;



ont été ainsi à l'honneur les familles MULLER (Delphine, Louise, Margaux et Adèle), GRIFFAUT (Sébastien, Jérémy, Ghislaine qui a reproduit l'église de Mailly et Benoit pour son implication dans l'organisation de ces rencontres), Manon CORNU, l'association des Carnabots, représentée par sa présidente, Mme M.-T. BOUVIER, Mmes LEDRU et BENARD.

A tous ceux qui n'ont pu être présents, le conseil leur renouvelle ses meilleurs vœux pour 2010.

Mai lly-Champagne fait partie des communes recensées en 2010

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les cinq ans et cette année, notre village est soumis à cette enquête de recensement qui se déroulera du 21 janvier au 20 février.

Nos agents recenseurs Mlles GLÉ et DECOTTE vous déposeront une feuille de logement et un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information ; elles peuvent aussi vous aider à remplir les questionnaires qu'elles récupéreront une fois remplis. Participer au recensement est un acte civique et une obligation.



Aussi nous vous demandons de bien vouloir leur réserver le meilleur accueil possible. D'avance merci.

Plein de nouveaux livres à la bibliothèque !

Une centaine de nouveaux livres est venue enrichir le fonds de livres de la bibliothèque ; il y en a pour les petits et les grands lecteurs dans des domaines variés ; venez les découvrir ! Ils ont été choisis en concertation avec une responsable de la bibliothèque départementale de prêt ; certains proviennent de « petites » maisons d'édition encore peu connues et sont très attrayants !

Pour créer un lien avec le cirque éducatif, une valise sur ce thème propose actuellement des livres très divers à destination de la jeunesse.

A partir de ce mois de janvier, de nouveaux abonnements jeunesse seront disponibles :

POPI (pour les 1 à 3 ans) le mensuel "qui fait parler les bébés"

LES BELLES HISTOIRES (pour les 4 - 8 ans) le mensuel "des histoires à partager"

ASTRAPI (pour les 7 - 11 ans) bimensuel "des sujets et des dossiers pour les faire grandir"

I LOVE ENGLISH JUNIOR (pour les 9 -11 ans) mensuel avec CD pour apprendre en s'amusant

Et pour les ados,

OKAPI un mensuel pour une découverte du monde, de l'actualité et d'eux-mêmes.



Un espace pour la bibliothèque a été prévu sur le site de la commune ; très prochainement vous pourrez y trouver des informations sur les nouveautés.

Un peu d'histoire : La Chandeleur

La Chandeleur, autrefois "Chandeleuse", se fête le 2 février, soit 40 jours après Noël. Son nom vient du mot "chandelle".

A l'origine, à l'époque des Romains, il s'agissait d'une fête en l'honneur du dieu Pan. Toute la nuit, les croyants parcouraient les rues de Rome en agitant des flambeaux. En 472, le pape Gélase 1er décide de christianiser cette fête qui deviendra la célébration de la présentation de Jésus au temple. On organise alors des processions aux chandelles le jour de la Chandeleur, selon une technique précise. Chaque croyant doit récupérer un cierge à l'église et le ramener chez lui en faisant bien attention à le garder allumé. Un dicton de Franche-Comté dit d'ailleurs :

*Celui qui la rapporte chez lui allumée
Pour sûr ne mourra pas dans l'année*

Ce cierge béni est censé avoir d'autres pouvoirs. On dit que quelques gouttes de sa cire versée sur des œufs à couvrir en assurent une bonne éclosion. Et aussi que sa flamme protège de la foudre si on l'allume pendant l'orage.



Une chandelle

Entre temps, une autre tradition a vu le jour : celle des crêpes. Cette tradition se rapporte à un mythe lointain selon lequel si on ne faisait pas de crêpes le jour de la chandeleur, le blé serait carié pour l'année. On dit d'ailleurs :

*Si point ne veut de blé charbonneux
Mange des crêpes à la Chandeleur*

D'ailleurs, en faisant les crêpes, il faut respecter une autre coutume, celle de la pièce d'or. En effet, les paysans faisaient sauter la première crêpe avec la main droite tout en tenant une pièce d'or dans la main gauche. Ensuite, la pièce d'or était enroulée dans la crêpe avant d'être portée en procession par toute la famille jusque dans la chambre où on la déposait en haut de l'armoire jusqu'à l'année suivante. On récupérait alors les débris de la crêpe de l'an passé pour donner la pièce d'or au premier pauvre venu.

Si tous ces rites étaient respectés, la famille était assurée d'avoir de l'argent toute l'année.

Celui qui retourne sa crêpe avec adresse, qui ne la laisse pas tomber à terre ou qui ne la rattrape pas sous la forme navrante de quelque linge fripé, celui-là aura du bonheur jusqu'à la Chandeleur prochaine

Aujourd'hui, les processions aux chandelles et autres rites n'existent plus mais on a conservé la tradition des crêpes et les commerçants participent en offrant, dès la fin du mois de janvier, qui un pot de confiture pour l'achat d'une crêpière, qui une crêpière pour l'achat d'un paquet de farine 'spécial crêpes'.



Les crêpes



Pièces d'or

Enfin, n'oublions pas les croyances liées à la météo.

En de nombreux pays, on croit que le jour de la Chandeleur, un ours sort de sa tanière. Si la température est douce et qu'il voit le soleil, il retourne vite reprendre son hibernage, car il sait que le beau temps ne durera pas. Un proverbe dans le Calendrier des bons laboureurs en 1628 disait :

*Si fait beau et luit Chandeleur
Six semaines se cache l'ours*

Un autre proverbe français dit :

*Si le deuxième de février
Le soleil apparaît entier
L'ours étonné de sa lumière
Se va mettre en sa tanière
Et l'homme ménager prend soin
De faire resserrer son foin
Car l'hiver tout ainsi que l'ours
Séjourne encore quarante jours*



La marmotte au soleil

Dans d'autres pays c'est la marmotte qui sort. Si elle voit son ombre, cela signifie qu'il y a du soleil, alors elle retourne vite continuer à hiberner car elle sait que l'hiver va encore durer. En effet :

*Soleil de la Chandeleur
Annonce hiver et malheur*

Mais quoi qu'il arrive : qu'en ce 2 février il fasse beau, froid, pluvieux ou neigeux, n'hésitez surtout pas à confectionner quelques crêpes.

En dépit des proverbes et dictons, vous passerez un agréable moment autant à les faire qu'à les déguster !!

Après l'histoire, la recette...

La pâte à crêpes

Préparation : 10 min

Cuisson : 1 min par crêpe

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 350 g de farine
- 150 g de maïzena
- 4 œufs
- 75 cl de lait
- 25 cl d'eau
- 20 cl de bière blonde
- 1 sachet de sucre vanillé
- 3 cuillères à soupe d'huile
- rhum à votre convenance (facultatif)



Préparation :

Mettre la farine, la maïzena et le sucre vanillé dans un saladier.

Ajouter les œufs 1 à 1 et mélanger. Ajouter progressivement le lait et l'eau.

Mélanger de sorte qu'il n'y ait aucun grumeau (l'idéal est de le faire avec un mixer).

Ajouter la bière et finir par l'huile.

Laisser reposer 1 heure... et à vos fourneaux !!

Bon appétit !!!!!!!

Le coin des associations

**DIMANCHE 31 JANVIER A PARTIR DE 14 H 30
SALLE DES FETES DE LUDES**

LOTO DE LA HALTE GARDERIE « PREMIERS PAS »

La halte garderie - mini-crèche implantée à LUDES est le premier maillon d'une chaîne qui conduit nos enfants jusqu'au bout de leur scolarité ; c'est généralement là qu'a lieu la première séparation enfant-parents, c'est là que se font les tout premiers apprentissages de la vie sociale ...

Cette structure (agrée par la Protection Maternelle Infantile pour un accueil régulier de 22 enfants et 3 en occasionnel) a ouvert ses portes en septembre 92 après trois ans de démarches et sondages auprès des communes voisines, un projet auquel ont adhéré Mailly-Champagne, Rilly la Montagne Ville en Selve et Ludes puis Chigny les Roses en 95.

Bien qu'installée dans des locaux communaux, la crèche est totalement gérée par l'Association « Premiers Pas » dont le Président est M. Fernand FAYOLA ; elle est dirigée par Mme Dominique BLANPAIN.

Pour assurer le fonctionnement de ce service, l'Association reçoit une aide des communes de 8,10 € par habitant (et un droit d'entrée), une participation des familles établie en fonction des revenus ainsi que des aides – indispensables – de la CAF et de la MSA ce qui lui permet d'employer dix personnes pour le bien-être des pouspons du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30 sans interruption.

Il est recommandé aux futurs parents de s'inscrire dès le début de la grossesse car les places sont très demandées. Renseignements auprès de la directrice au 03 26 61 14 57

La recette du loto est destinée à l'achat et au renouvellement de jouets pédagogiques.

L'association compte sur votre présence !



APRÈS LA RANDONNÉE DE SAINT BASLE

Lors d'un précédent numéro, nous vous présentions l'Association « de la Vesle à la Montagne », association qui s'est donné pour but de faire profiter de ses recettes les écoles des 5 villages du Syndicat intercommunal de gestion Forestière de la Charmoise : Verzy, Verzenay, Mailly, Beaumont et Prunay. Elle organise notamment la marche de Saint Basle ; la dernière a eu lieu le 11 octobre dernier.

365 marcheurs ont participé à cette journée ; malgré un bilan légèrement négatif, (dû aux investissements nécessaires à cette reprise de l'activité -elle s'était interrompue après la tempête de 99-) chaque école a perçu sur les fonds propres de l'association 50 € (base forfaitaire) + 1,50 € par enfant inscrit soit une somme de 191 € pour l'école de Mailly.

De bonnes critiques et les encouragements des participants incitent les organisateurs à renouveler cette marche.

Retenez d'ores et déjà la date du **10 / 10 /2010**

Parents d'élèves,
si vous souhaitez prêter main forte à la future organisation, sachez que M. STELMASZYK Bruno est le relais de cette association pour votre commune.

Les rendez-vous festifs

L'équipe de Mailly-Animation n'a pas chômé en cette fin d'année ;



le troisième jeudi de novembre, c'était donc le 19, tout était prêt pour fêter, en temps et en heure, l'arrivée du Beaujolais nouveau ; quelques exposants s'étaient joints à la fête pour permettre de se restaurer sur place et les amateurs se sont succédés au fil de la soirée ; chacun s'essayant à deviner si le cru 2009 avait un nez de framboise, de pêche de vigne ou plutôt de mûre ou quoi d'autre encore ?

C'était la question du jour, on pourrait même dire : la question ... primordiale !

◀ Ci-contre, une partie de l'équipe

Ci-dessous, organisateurs et exposants ▼



Après un court répit, l'équipe enchaînait avec les Carnabots pour le chemin des crèches ;

pour la deuxième participation au chemin des crèches, les Carnabots et Mailly Animation ont voulu innover en matérialisant un accès à l'église avec des crèches et en organisant un marché de Noël avec quelques exposants qui devaient s'installer dans la salle de Mailly Grand Cru, sauf que la neige est arrivée ce week-end là et que les exposants sont restés chez eux, tout comme le quatuor de mandolines qui devait donner un concert le dimanche.

C'est ce qu'on appelle des impondérables.



Pour donner le départ de l'édition 2009, les Maillotins ont eu droit également à un concert avec la chorale du Val de Muire puis à un défilé aux lampions avec les enfants et leur famille pour marquer l'inauguration des crèches.



Défilé des enfants

Lecture d'un conte par
Cândida DA ROCHA

Arrivée du Père Noël !

Et verre de l'amitié
ou vin chaud
offert par l'association ...

pour les grands !





Deux crèches originales
parmi les 70 crèches
exposées :

◀ crèche en pierre

crèche représentant
l'église de Mailly ▶
(Mme GRIFFAUT)

250 à 300 visiteurs
sont venus voir
cette exposition



Et Mailly Animation terminait l'année 2009 en offrant aux Maillotins la possibilité de fêter la Saint Sylvestre, sur place, dans notre salle des fêtes qui avait été superbement décorée pour la circonstance.



Un repas apprécié, du champagne local, une excellente ambiance musicale, bref, rien ne manquait pour que le réveillon fut réussi et les convives ont pleinement profité de leur nuit jusqu'à très tôt le matin, heure à laquelle fut servie la traditionnelle soupe à l'oignon ; certains ont même pris le café croissant avant de songer à prendre le départ !

Le coin des enfants



NOËL DES ECOLES

Vendredi 18 décembre 2009

Après un spectacle sous le signe des contes et de la magie de Noël, les enfants des écoles maternelle et élémentaire de Mailly, élémentaire de Ludes ainsi que la Halte Garderie « Les Ptits Bouchons » (150 environ) ont eu droit au traditionnel goûter (brioche et chocolat chaud) avant de recevoir leur cadeau des mains du Père Noël.



Commémoration du 11 novembre

A cette occasion, les enfants des classes de CP et CE1 de Ludes ont défilé mercredi 11 novembre. Après le discours de Monsieur le Maire de Ludes, ils ont entonné, accompagnés de l'Harmonie de Ludes, « la Marseillaise ». Bravo à eux pour cette commémoration vivante et émouvante !



Ca y est ! Nous sommes en 2010, Meilleurs vœux de bonheur, de santé, c'est bien souvent une date où l'on prend de bonnes résolutions, où on se remet en cause et où on promet de faire des efforts. N'est-ce pas pour se donner bonne conscience ? Comme si l'on changeait de calendrier et que l'année précédente s'effaçait. La meilleure des choses serait de ne pas regarder les infos, de ne pas lire les journaux et d'éteindre la radio en évitant de croiser une personne qui vous parle de l'actualité.

Mais 2009 laissera un goût amer en Champagne qui pèsera sur les années à venir :

L'appellation faible à la vendange, la démission de notre Syndicat Général des Vignerons et des ventes de champagne mitigées. Les premiers jours de 2010 seront décisifs pour l'avenir de la Champagne.

Dans le vignoble, il va falloir retourner aux urnes pour élire les représentants locaux dans certains villages, régionaux et tout le bureau qui siège à la tête de notre syndicat.

Y aura-t'il un changement radical ?

Y aura-t'il de bonnes volontés pour assumer les responsabilités au sein de cette grande famille divisée par les derniers événements ?

La transparence sera-t'elle de rigueur pour les années à venir ?

Nous le souhaitons tous, c'est uni que notre syndicat pourra défendre l'intérêt de la Champagne et non pas divisé. Certains souhaitent un syndicat des coopératives, des vignerons indépendants, des grands crus, etc...

Ne soyons pas divisés face aux négociants qui achètent des hectares de vignoble et qui souhaitent déstabiliser l'union des viticulteurs. Nous sommes viticulteurs dans l'âme, eux spéculent avec les bouteilles issues de vos raisins.

Une fois l'unité syndicale retrouvée il nous faudra examiner les chiffres de vente de l'année 2009 et tirer les conclusions claires pour repartir sur des bases saines. Certains metteurs en marché ont pollué la fin d'année avec des bouteilles à moins de 9 euros ttc.

Comment un produit associé à la fête et au luxe peut-il se retrouver dans une telle situation ? Les consommateurs n'y comprennent plus rien et les médias essayent de faire l'arbitrage sur ces champagnes discounts.

Nous étions un modèle pour tous les autres vignobles, tout allait bien, trop bien peut être...

Formulons un vœu pour que de cette période de turbulence naisse un nouveau départ pour la Champagne !

Vi ti Infos (sui te)

Bilan synthétique des ventes de Champagne des années 1994 à 2008 en bouteilles dans le monde.

Peut-être aurons-nous plus d'information à la Saint Vincent sur les ventes 2009.

1994	1995	1996	1997	1998
246 924 948	249 294 188	255 871 575	269 039 611	292 419 930
1999	2000	2001	2002	2003
327 039 063	253 209 546	262 695 314	287 672 421	293 504 960
2004	2005	2006	2007	2008
301 414 973	307 665 132	321 789 798	338 796 703	322 676 155

Confusion sexuelle :

Après 2 années l'opération confusion sexuelle est renouvelée.

Nous rappelons à tous viticulteurs qu'il est impératif de ramasser les racks posés en 2009 afin de pouvoir les remplacer par de nouvelles capsules pour la saison 2010.

Pensez à rendre votre coupon réponse dès réception à Gilles Poupart pour la mise en place de l'opération Rack 2010, le plus tôt possible avec vos surfaces corrigées si votre exploitation a subi un arrachage, voire une diminution de surface.

Merci de votre compréhension.



Servi ce de garde des i nfi rmi ères

Mme CREUSAT : 03 26 49 44 82

Mme ROUSSEAUX : 03 26 49 42 70

du lundi 25 janvier au dimanche 7 février

du lundi 11 janvier au dimanche 24 janvier

du lundi 22 février au dimanche 7 mars

du lundi 8 février au dimanche 21 février

Servi ce de garde des pharmaci es

Dimanche 17 janvier	Pharm. TONNEL	VERZY	03 26 97 91 28
Dimanche 24 janvier	Pharm. Du VIGNOBLE	RILLY	03 26 03 40 38
Dimanche 31 janvier	Pharm. MALEZET	TAISSY	03 26 82 24 51
Dimanche 07 février	Pharm. DOUADI	SILLERY	03 26 49 15 16
Dimanche 14 février	Pharm. HATTE	VERZENAY	03 26 49 42 62
Dimanche 21 février	Pharm. VITHE-MEA	BOUZY	03 26 57 07 23
Dimanche 28 février	Pharm. LURQUIN	TOURS / MARNE	03 26 57 07 23
Dimanche 07 mars	Pharm. HATTE	VERZENAY	03 26 49 42 62
Dimanche 14 mars	Pharm. MALEZET	TAISSY	03 26 82 24 51

Note aux habi tants

Forêt, chasseurs et randonneurs :

Même si la forêt peut être un espace qui accueille du public, elle ne lui est pas exclusivement réservée et les randonneurs doivent la partager avec les chasseurs notamment ; pour éviter tout accident, mieux vaut ne pas s'y aventurer les jours suivants qui sont des jours de chasse aux bois :

samedi 9 janvier 2010

samedi 23 janvier 2010

samedi 6 février 2010

samedi 20 février 2010

Recensement militaire :

Jeunes gens et jeunes filles, qui aurez 16 ans cette année vous devez vous faire recenser ; dès votre date d'anniversaire et jusqu'au 3^{ième} mois suivant, pensez à venir vous présenter à la Mairie afin de remplir votre avis d'inscription sur les listes ; une attestation de recensement vous sera alors remise.

Cours de dessin

L'été dernier Julien ROGUET avait proposé ses services pour donner des cours de dessin à partir de la rentrée. Malheureusement, il est contraint d'annuler son offre, faute de participants, et demande aux quelques personnes qui étaient intéressées de l'en excuser.

Infos utiles

Bibliothèque de Mailly Champagne

Tel 03.26.83.08.97

Les mardi et vendredi
de 17h à 18h30

Le mercredi
de 10h à 12h
et de 14h à 17h

Déchèterie de Sillery

Lundi de 9h à 12h
Mardi et jeudi de 14 h à 18 h
Mercredi, vendredi et samedi
de 9 h à 12 h et de 14h à 18h

Pour toute information,
appelez le Sycodec
au 03 26 05 40 78

TAXI DE MAILLY CHAMPAGNE & VERZENAY

à votre service 24h/24 7j/7
tous trajets, conventionné
sécurité sociale
Tel 06 16 34 59 73-03 26 49 45 85

**Urgences
Pompiers 18
Samu 15
Police Gendarmerie 17**



MAISON DES SERVICES

8, rue Arnould Quenardel
51 360 VERZENAY

Tél 03 26 47 19 52 - Fax 03 26 08 67 22
Permanence le Mercredi 14 h - 16 h
le Samedi 10 h - 12 h

Maintien à domicile des personnes âgées
Aide aux personnes handicapées
Téléassistance FILIEN
Portage de repas, Aide aux familles
Ménage – repassage, Garde d'enfants à domicile

**L' ADMR au service de tous:
vous aide à mener la vie que vous voulez**

Premier Réseau Français de Proximité
de Services à la PERSONNE

Agence Postale Communale

Tel 03.26.49.41.00

le lundi de 14h à 17h
du mardi au samedi
de 10h à 12h30

Info pratique

Que faire de vos piles usagées ?



Bien que très utiles, même indispensables, vous n'ignorez pas que les piles sont des concentrés de produits chimiques de toxicité variable, qu'elles peuvent contenir des métaux lourds comme le mercure, le zinc, le plomb, le cadmium, le nickel ou encore le manganèse, le lithium ... et qu'elles sont potentiellement toxiques. Même jetées dans votre poubelles et incinérées certains composants peuvent se retrouver dans les cendres ...

Sachez que le SYCODEC a mis un bac à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie pour collecter vos piles usagées afin qu'elles puissent être recyclées ; ce n'est pas très contraignant ; simplement, vous agissez pour l'environnement et en même temps pour la santé ...

Etat civil

Carnet rose :

Emilie Jullien le 19 décembre 2009. Bienvenue à la nouvelle Maillotine !

Ils nous ont quittés :

Léon Bucamp le 9 novembre 2009.

Ginette Lefevre - Francinet en décembre 2009.

Toutes nos condoléances aux familles.

Agenda

SAINT VINCENT - VENDREDI 22 JANVIER 2010

10h30

Messe célébrée par le Père Laleman à l'église de Mailly Champagne

11h30

Défilé jusqu'à la salle des fêtes,
discours, remise des diplômes
et vin d'honneur

Bonne Saint Vincent à tous !

LOTO DE LA CRÈCHE HALTE GARDERIE

le loto annuel de la crèche halte-
garderie aura lieu

le dimanche 31 janvier
à partir de 14 h 30

à la salle des fêtes de LUDES

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Elles auront lieu les
dimanches 14 et 21 mars

PAROISSE

Messe à Mailly
dimanche 31 janvier
à 10h30

CENTRE DE LOISIRS DE MAILLY CHAMPAGNE

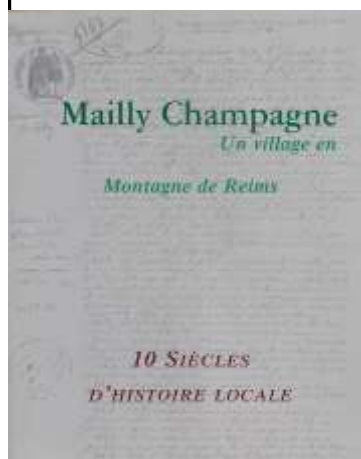
Le centre ouvrira ses portes du 8 au 19 février prochains et devrait avoir lieu à la Salle des Fêtes de Mailly Champagne, en raison du manque de chauffage au gymnase.

Inscriptions auprès de Jérôme Thuillier au 06 62 24 05 30.

le livre sur

Mailly Champagne

Disponible en Mairie



au prix de 25€ TTC

VACANCES SCOLAIRES 2009/2010

Février : du samedi 6 au dimanche 21 février inclus

Pâques : du samedi 3 au dimanche 18 avril inclus

Été : à compter du samedi 3 juillet

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES LM L'ECOLE

Loto des écoles dimanche 28 février à partir de 14h
à la Salle des Fêtes de Mailly Champagne

De nombreux lots à gagner !
Sur place, buvette, gaufres...

Edité par la Mairie de Mailly Champagne.
Directeur de la Publication : HUTASSE Michel
Imprimé par Burotype Copies.
Date de parution : 14 janvier 2010